



La construction du T.E. Draper fut entreprise en 1927 et terminée en 1929. Les éléments, préfabriqués au chantier naval de la compagnie Johny Inglis de Collingwood en Ontario, furent acheminés par train jusqu'à Laverlochère, puis transportés à l'aide de chevaux à la Baie Gillies. Il fut assemblé et mis à l'eau à cet endroit. De 1929 à 1972, le T.E. Draper fut la clé de voûte du système de flottage dans le district d'Angliers. Il constitue l'unité de remorquage la plus prestigieuse de la C.I.P. en Abitibi-Témiscamingue. En 1970, la Canadian International Paper met alors fin à ses activités forestières et au flottage du bois dans la région de l'Outatouais supérieur. Celui-ci continue encore quelques temps à naviguer sur les deux lacs procédant à une dernière opération de récupération du bois. Il est monté sur la terre ferme pour la dernière fois en 1977.

C'est en 1938 que la C.I.P. fait d'Angliers le centre des opérations du circuit de flottage dans le secteur des lacs des Quinze et Simard. La C.I.P. fait l'acquisition des installations de la compagnie W.C Edwards, dont un grand entrepôt qui se trouve près de l'eau et de la voie ferrée du Canadien Pacifique. Ce hangar servait pour l'entreposage de toutes les marchandises, provisions, outils et équipements qui arrivent par chemin de fer à Angliers pour approvisionner les camps de drave et les remorqueurs durant la saison de flottage qui s'étend de mai jusqu'à tard à l'automne. Puis, à partir de 1955, le dépôt d'Angliers va aussi servir à l'entretien des remorqueurs. Il sert aussi de centre administratif pour le circuit de flottage d'Angliers.





La C.I.P. met en vente le remorqueur de bois T.E. Draper en avril 1977. La population veut à tout prix conserver ce témoin de l'histoire de la drave à Angliers. C'est alors qu'un groupe de dix paroissiens forme un comité provisoire pour la sauvegarde du bateau et demande au Ministère des Affaires culturelles du Québec que le remorqueur soit reconnu "bien culturel".

Le 9 février 1979, le comité provisoire s'enregistre officiellement sous la raison sociale "Les Promoteurs d'Angliers". C'est ainsi qu'Angliers s'est doté d'une vocation touristique.

Le 6 août 1979, le remorqueur de bois est reconnu bien culturel! Les visites guidées commencent en juin 1982 et, quelques 2300 visiteurs passent au site. L'année suivante, le bâtiment qui servait d'entrepôt de la C.I.P. est converti en centre d'interprétation. Le 14 juillet 1984, les citoyens d'Angliers fêtent avec fierté l'inauguration officielle du site.



Contribuer à l'accessibilité, la compréhension et la préservation du remorqueur de bois T.E. Draper, en vue d'assurer sa mise en valeur et son rayonnement par l'histoire de la drave et le flottage du bois au Témiscamingue, ainsi que la vie dans les chantiers forestiers par la visite du Chantier Gédéon et ce, en tant que partenaire de la vie sociale, communautaire et culturelle d'Angliers.

AVIS AUX MEMBRES

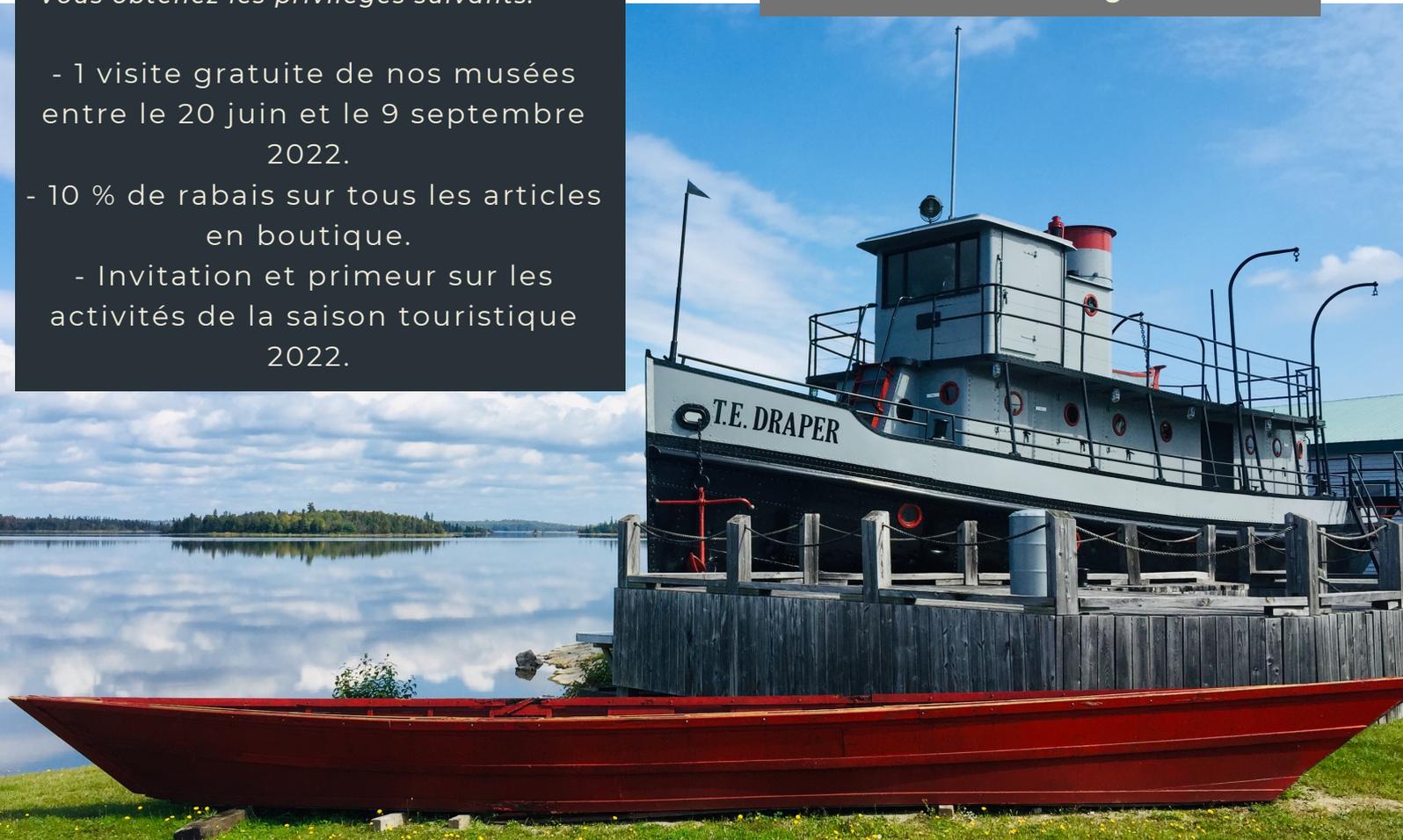
Votre adhésion de membre matelot s'est terminée le 31 décembre 2021. Il est donc temps de renouveler pour l'année 2022.

Vous obtenez les privilèges suivants:

- 1 visite gratuite de nos musées entre le 20 juin et le 9 septembre 2022.
- 10 % de rabais sur tous les articles en boutique.
- Invitation et primeur sur les activités de la saison touristique 2022.

MEMBRE MATELOT DU T.E. DRAPER

Grâce à votre soutien, vous contribuez à la pérennité de nos sites touristiques et au développement de la culture au Témiscamingue.



Vous pouvez effectuer votre paiement par chèque, par virement bancaire ou en personne à notre bureau.



Le T.E. Draper

Le plus important remorqueur de bois en fonction sur le lac des Quinze, travaillant pour la C.I.P. dans les années 1929 à 1972. Classé bien culturel en 1979, le T.E. Draper vous fait revivre l'époque du flottage du bois au Témiscamingue. Son hangar vous informe sur les marchandises et outils utilisés par les draveurs et travailleurs forestiers.



Reconstitution de cinq camps de bûcherons des années 1930-40. Laissez-vous charmer par l'histoire des bûcherons qui préparaient la saison de flottage du bois.

Le chantier comprend la cuisine, le dortoir, le camp du contremaître, le magasin général et l'écurie.

COTISATION ANNUELLE

PRIX

Étudiant	10.00 \$
Aîné 60 ans +	20.00 \$
Individu	25.00 \$
Organisme, municipalité, entreprise	30.00 \$

Les Promoteurs d'Angliers Inc.

14, Baie Miller CP 82
Angliers Qc J0Z 1A0
tedraper@hotmail.com
www.tedraper.ca

MERCI
